

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1987 - 1er septembre 2006 - prix : 1 €

**Ce sont
les profits
qui sont la cause
des bas salaires
et du chômage !**

**Prime pour l'emploi,
chèque transport...**

**Quand Villepin
prétend faire
du "social"**

p 2

Logement

**Un an après
les incendies
de taudis,
rien n'a changé**

p 12

**Le Liban ravagé
et toujours sous la
menace israélienne**



M 06189 - 1987 - F. 1,00 €

p 7

Sommaire

Politiciens en campagne

- p 4** ■ Juppé le retour.
■ Sarko-Borloo.
- p 5** ■ Le PS et les stock-options.
■ Tous contre Ségolène Royal.
■ L'université d'été du Medef.

Tribune

- p 4** ■ Pouvoir d'achat : urgence ! Pas de promesses, ouvrez le tiroir caisse !

Dans le monde

- p 6** ■ Élections sur fond de pillage impérialiste en République démocratique du Congo.
■ Des crimes au profit des compagnies minières.
■ Iran : démeence religieuse.
- p 7** ■ Liban : un pays ravagé, sous la menace israélienne.
■ L'envoi des troupes françaises.
■ Les bombent tuent toujours.
- p 8** ■ Chili : grève des mineurs.
■ Maroc : des travailleurs en lutte.
■ États-Unis : la « reprise » des profits.
- p 9** ■ Irak : des murs qui ne peuvent arrêter la violence.
■ Amérique latine : Bush, la CIA et la démocratie.
■ Culture des fleurs en Afrique et exploitation.

Leur société

- p 10** ■ Les exonérations des charges patronales dopent les profits.
■ EDF et les tarifs des éoliennes.
■ Dépôt SNCF Vénissieux.
- p 11** ■ Pouvoir d'achat.
■ Logement.
■ Chère rentrée.
■ Cachan.
- p 12** ■ Mobilisation pour la régularisation des sans-papiers.
■ L'acharnement de Sarkozy.
■ Un an après les incendies de taudis, rien n'a changé.

• Chèque-transport et prime pour l'emploi

Quand Villepin fait du « social »

Soucieux de ne pas être en reste en matière de promesses qui ne coûtent pas cher en cette période pré-électorale, le Premier ministre a annoncé deux mesures censées remédier au « malaise » existant sur le pouvoir d'achat. Présentées comme nouvelles et « sociales », elles ne sont qu'une resucée de promesses déjà éventées ou de mesurètes qui ont fait long feu.

D'une part, le Premier ministre a confirmé la création, au 1^{er} janvier 2007, d'un chèque-transport destiné à atténuer, pour les salariés, les effets de la hausse du prix des carburants. Ce chèque, qui pourrait se monter à 100 ou même 200 euros – par an, ce qui était implicite, malgré le flou laissé par Villepin – demeure soumis au bon vouloir des entreprises qui pourraient en négocier l'application avec les salariés. La mesure serait financée en partie par l'État qui prendrait en charge « la moitié du coût », sous forme d'allègements des

charges des entreprises. Cela reviendrait à faire peser cette compensation sur le budget public ! Cela n'a pas empêché la présidente du Medef, Laurence Parisot, de pousser de hauts cris, en mettant en avant la participation de certains patrons aux frais de transport des salariés.

Le second des axes « sociaux » de l'intervention du Premier ministre concerne l'augmentation du montant de la prime pour l'emploi. Cette prime, qui concerne neuf millions de ménages, est versée aux salariés payés entre 0,3 et 1,4 fois le smic.

Pour un célibataire au smic, elle se chiffre à 714 euros en 2006 et Villepin parle de 940 euros pour l'an prochain, « presque un 13^e mois pour ceux qui sont au smic », commente-t-il sans plaisanter. Au-delà de l'esbroufe consistant à reprendre une mesure déjà votée fin 2005 et augmentant la prime de 50 % sur deux ans, le Premier ministre se contente de gonfler un peu plus la valeur 2007 de la PPE. Or de telles

sommes, même si elles sont bienvenues lorsqu'on gagne moins de 1 000 euros par mois ou à peine plus, sont loin de permettre de faire face au train de hausses de l'année. D'avril 2005 à avril 2006, la facture du fioul a grimpé de 27,2 %, celle du gaz de 5,6 % au 1^{er} mai dernier, celle de l'électricité de 1,7 % depuis le 15 août, sans parler des loyers et de la flambée du prix de l'essence.

Créée en 2001 par Fabius, alors ministre de l'Économie et des Finances du gouvernement Jospin, la PPE était conçue comme une « incitation fiscale » à reprendre un emploi, comme si c'était à cause d'un manque de motivation qu'il y avait officiellement deux millions de chômeurs. Ce dispositif se sera traduit, six ans plus tard, par une somme de plus de quatre milliards que les gouvernements, de gauche comme de droite, auront déboursée à la place des patrons, pour leur permettre de continuer à payer le moins possible leurs salariés. Il s'agit donc ni plus ni moins d'une prime aux entreprises

pour maintenir les salaires au plus bas et continuer à gonfler leurs profits. Et pour les salariés d'une arnaque quand viendra l'heure de la retraite, car le calcul de celle-ci ne prendra évidemment en compte que le salaire, et pas la PPE.

Mais Larcher, le ministre du Travail, interviewé sur le décalage criant entre la progression des salaires et celle, impressionnante, des profits patronaux, a estimé que les patrons ne s'enrichissaient pas encore assez : « La plupart des entreprises n'affichent hélas pas des résultats aussi spectaculaires que celles du CAC 40 ». Et de poursuivre : « Quant aux salaires, c'est vrai qu'ils n'ont pas tous progressé de la même manière. Les bas et les hauts salaires (cadres dirigeants) ont crû plus vite que les salaires moyens. »

Larcher, pour faire progresser les revenus de ses amis ministres va-t-il leur proposer d'être payés au smic ?

Annie ROLIN

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 98 (été 2006)

- France

La situation politique à l'approche de la campagne électorale
L'État et les chemins de fer : un vieux mariage d'affaires

- Italie

Un gouvernement au garde-à-vous devant le patronat

- États-Unis

Les patrons de l'automobile profitent de la faillite de Delphi pour attaquer travailleurs et retraités

- Tribune de la minorité

Bolivie : la révolution au bout du gazoduc ?

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro



À lire :

Édité par
Lutte Ouvrière
Prix : 6 euros

Vous pouvez vous le procurer auprès de nos militants ou en écrivant à :

Lutte Ouvrière
BP 233 - 75865
Paris Cedex 18

Joindre un chèque de 7 euros (pour les frais d'envoi) à l'ordre de Lutte Ouvrière

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyte)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande



Ce sont les profits qui sont la cause des bas salaires et du chômage

La plupart des commentateurs ont surtout retenu les larmes et le ton pathétique de Jospin lors de l'université d'été du Parti Socialiste à La Rochelle. Pourtant les larmes n'effaçaient pas le contenu. En effet, l'ancien Premier ministre n'a rien renié du bilan de son gouvernement qui constituerait, a-t-il dit, « *un socle sur lequel s'appuyer* » sous-entendu pour la ou les candidats du PS.

Par contre sur les raisons qui ont amené deux millions et demi d'électeurs du PS à refuser de voter pour lui en 2002, il ne s'est même pas interrogé. S'il a fait des erreurs, a-t-il concédé, c'est sur la forme, lorsqu'il a dit à l'époque que son projet n'était pas « socialiste ». Mais ce n'est pas d'avoir dit cela, c'est-à-dire la vérité, qui a conduit deux millions et demi d'électeurs populaires à ne plus voter pour lui en 2002, ce serait plus vraisemblablement d'avoir mené une politique à l'encontre des intérêts de la population laborieuse.

En fait il a manifesté un autre regret : ne pas avoir procédé, sur le conseil des autres dirigeants du PS, suivez son regard vers Hollande, à la « réforme des retraites ». Réforme dont la droite n'a plus eu qu'à appliquer le dossier tout préparé. Cette « réforme », en réalité une amputation des retraites des seuls travailleurs salariés, venant après la « réforme » Balladur, a de nouveau considérablement baissé le niveau de vie des travailleurs qui sont partis à la retraite après sa mise en œuvre.

On se demande vraiment combien d'électeurs supplémentaires Jospin aurait perdu si, au lieu de s'être contenté de préparer cette réforme, il l'avait mise en application.

Mais Jospin ne dépare pas la cohorte des différents postulants à l'investiture du Parti Socialiste pour l'élection présidentielle de 2007. Par exemple, ils se réfèrent tous à une plate-forme qui propose de porter le smic de 1 500 euros d'ici 2012... niveau qu'il atteindra d'ici là quasiment automatiquement de toute manière. Seul Fabius a considéré qu'il devait, pour son image, faire un pas à gauche. Alors il en a rajouté un peu en déclarant qu'il s'engageait, s'il était élu, à augmenter immédiatement le smic de 100 euros par mois. Mesure cependant accompagnée de nouvelles baisses de cotisations sociales pour le patronat. Fabius veut bien faire un pas à gauche, mais il ne faudrait pas exagérer ! Il promet une augmentation du smic bien insuffisante par rapport au

recul du pouvoir d'achat des travailleurs. Un recul manifeste, ne serait-ce qu'en ne tenant compte que des augmentations du gaz et de l'électricité, des transports, du prix des fruits et légumes, même en pleine saison, et surtout des loyers.

De l'autre côté les dégrèvements de cotisations sociales qu'il promet aux patrons se traduiraient nécessairement par une baisse des rentrées de la Sécurité sociale avec à terme, et n'en doutons pas très rapidement, de nouvelles baisses des remboursements, une nouvelle « réforme » amputant les retraites et les indemnités de chômage. Ce serait donner, un peu, d'une main et reprendre, beaucoup, des deux mains.

Le gouvernement n'agit pas autrement. La droite, qui depuis quatre ans mène cyniquement une politique de régression sociale sous les ordres du patronat auquel elle sacrifie son crédit électoral, essaie actuellement, peut-être trop tardivement, de ne plus être le meilleur agent électoral, et peut-être le seul, du Parti Socialiste, qui n'a rien dans son programme, sauf quelques semblants de promesses sans précision aucune, en faveur du « peuple de gauche ».

Le gouvernement envisagerait donc, non pas de relever les bas salaires, ce qui léserait les profits du patronat, mais d'augmenter la « prime pour l'emploi » versée par l'État aux bas salaires depuis 2001 (c'était une création de Jospin et de Fabius). Mais cela aussi revient à faire un trou dans le budget de l'État, que l'on comblera comme d'habitude par une diminution des crédits à ceux des services publics qui sont les plus utiles à la population : transports, hôpitaux, éducation nationale, construction de logements à loyers modérés.

Ce que les dirigeants de la droite et ceux de la gauche ont en commun, les premiers cyniquement, les seconds hypocritement, c'est de ne pas vouloir s'en prendre aux profits patronaux.

C'est dire que si nous voulons changer notre sort, ce n'est pas sur le résultat des élections de 2007 qu'il faut compter. Et puisque nous sommes à la veille de ce que l'on appelle la « rentrée sociale », ce serait le moment, pour les directions des confédérations syndicales qui prétendent défendre les travailleurs, de nous dire ce qu'elles comptent faire pour organiser la riposte qui s'impose face à l'offensive que mène contre le monde du travail, grâce au chômage entretenu, le grand patronat avec l'appui de gouvernements aux ordres.

Arlette LAGUILLER

Fêtes de Lutte Ouvrière

LYON

samedi 23 septembre à partir de 17 heures et dimanche 24 septembre de 12 à 19 heures

à Saint-Priest

Espace Mosaïque – 47-49 rue Aristide-Briand (route d'Heyrieux)

TOULOUSE

du samedi 23 septembre à partir de 18 heures au dimanche 24 septembre jusqu'à 19 heures

au parc de la Mounède (Saint-Simon)

LILLE

samedi 7 octobre de 15 heures à minuit

à Villeneuve-d'Ascq

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Pouvoir d'achat : urgence ! Pas de promesses, ouvrez le tiroir caisse !

Larmes de Jospin, promesses de Villepin, le grand cirque électoral se met en place. Les ténors politiques de droite et de gauche sont en campagne pour les prochaines présidentielles.

Ceux qui exercent le pouvoir rivalisent de démagogie pour se concilier l'électorat : après avoir régularisé, de façon tout à fait arbitraire et sous la pression, quelques milliers de sans papiers, Sarkozy, qui vise l'électorat d'un Le Pen, mène maintenant la pire politique contre les travailleurs immigrés.

Le dernier épisode en date étant celui de l'expulsion musclée de 500 personnes du squat de Cachan, où des enfants ont vu leurs parents violemment matraqués par les forces de l'ordre, avant d'être placés pour certains en centre de rétention. Un d'entre eux vient d'ailleurs d'être reconduit à la frontière en fin de semaine dernière. Quant aux autres, les quelque 200 qui continuent d'occuper un gymnase et qui ont tous des papiers en règle, ils attendent de trouver un logement correspondant à leurs besoins et à leurs revenus. Car ce sont des travailleurs pauvres qui ne peuvent pas, avec leur salaire, payer un loyer dans un logement décent. Ce sont eux qui s'entassent dans des logements insalubres, où parfois ils laissent la vie, comme dans la toute récente tragédie de Roubaix, ou bien il y a juste un an, dans les incendies de deux immeubles parisiens qui ont fait 24 morts. À l'époque d'ailleurs, Villepin s'était engagé, devant l'émotion de la population, de créer 5000 logements d'urgence d'ici mars 2006. Pas un de ces logements n'est pourtant sorti de terre !

Aujourd'hui, ce même premier ministre fait des promesses aussi démagogiques qu'insipides : face à la hausse incessante de l'essence, il promet un chèque essence que peu de gens toucheront, et qui de toute façon sera prise en partie dans les caisses de la sécurité sociale ! Ce n'est pourtant pas de tickets d'essence dont nous avons besoin, mais de salaires suffisants pour faire face à toutes les augmentations de prix.

Ou encore, pour essayer de contrer les effets impopulaires du CPE sur les jeunes, il annonce une subvention de 300 euros pour des étudiants boursiers qui quitteraient le domicile familial pour s'installer (mesure qui concerne-

rait... 3,5 % des étudiants !) Une misère qui ne permet même pas de payer un mois de caution !

Quant à la gauche, elle rêve de revenir aux affaires, mais en évitant de s'engager sur quoi que ce soit. Sur l'immigration, le programme du PS prévoit une immigration « partagée » au lieu de l'immigration « choisie » de Sarkozy – appréciez la nuance ! – Ségolène Royal, interrogée sur le sujet, parle, elle, d'une régularisation « au cas par cas », employant les termes mêmes du ministre de l'Intérieur. Quant au tout dernier gadget de Fabius, l'augmentation du Smic de 100 euros dès son arrivée au pouvoir, elle n'engage évidemment que ceux qui y croient ! Et quand bien même cette mesure serait appliquée, cela ne mettrait même pas le SMIC au niveau de 1500 euros par mois, un minimum pourtant. Non, ce n'est pas de ce côté qu'on pourra trouver la réponse à nos problèmes quotidiens.

Ils sont nombreux pourtant ! Les salaires au premier chef. Ce n'est pas par hasard si les politiciens en campagne y font tous allusion d'une façon ou d'une autre, car ils savent bien que le problème du pouvoir d'achat se pose de façon cruciale à toute la population. Tout augmente, prix, bénéfices des grandes entreprises, rétributions des patrons. Sauf nos salaires qui sont lamentablement à la traîne.

« Comment résister à la hausse des prix » titrait le journal Le Parisien ce week-end ? Certainement pas en confiant notre sort à des hommes politiques qui ne visent que leurs postes et se moquent bien des conditions d'existence des travailleurs. Mais en entamant sans attendre les élections un véritable combat pour une augmentation générale des salaires et pour mettre un coup d'arrêt à tous les sacrifices qui nous sont imposés : licenciements, précarité, surexploitation, intensification du travail. Il faut prendre sur les bénéfices et interdire les licenciements.

Patrons et les hommes politiques à leur service savent que cela ne peut plus durer et craignent notre réaction. Eh bien, il ne tient qu'à nous de leur donner raison d'avoir peur !

**Éditorial des bulletins
d'entreprises L'Étincelle publiés par
la Fraction du 28 août 2006**

Convergences Révolutionnaires n° 46 (juillet-août 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Afghanistan, Irak, Iran, Somalie... l'islamisme face à l'impérialisme :
Ennemis irréductibles ou futurs partenaires.

Articles : En marge du 48^e congrès de la CGT : naissance d'une opposition ? – La Poste :
un syndicalisme bien tempéré – Les 35 heures renégociées à Disney : un vol de temps, de
salaire et d'emplois – Belgique : l'extrême droite gonfle, la gauche se dégonfle –
Brésil : le congrès de Conlutas – Bolivie : une tribune de la LOR-CI (FTQI).

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Politiciens en campagne

• Juppé le retour

Main basse sur la mairie

L'actuel maire de
Bordeaux annonçant
que sa mairie va lui
passer sous le nez.



« Pousse-toi de là que je m'y remette », c'est en substance ce que Juppé a déclaré à Hugues Martin, l'actuel maire de Bordeaux. Ce dernier a occupé le poste depuis que Juppé s'est exilé au Canada, après sa condamnation à quatorze mois de prison avec sursis et un an d'inéligibilité, dans le cadre de l'affaire des emplois fictifs du RPR.

Hugues Martin a obtempéré, comme les élus de l'UMP qui constituent la majorité du Conseil municipal. Résultat, leur démission entraîne la tenue de nouvelles élections municipales, un an et demi avant la date, normalement prévue en mars 2008. Juppé pourra briguer de nouveau la place de maire et envisager, s'il est élu espère-t-il, une nouvelle carrière nationale.

Bien entendu, les élus de l'opposition

qui n'ont rien demandé seront obligés, eux aussi, de retourner devant les électeurs.

Mais en attendant, il faut bien constater que si des électeurs souhaitent renvoyer dans leurs foyers des élus parce que, par exemple, ils ne mèneraient pas la politique qu'ils avaient promise (cas fréquent !), ils n'auraient absolument aucun moyen ni de le faire, ni de leur imposer un changement de politique, ni d'appeler à de nouvelles élections. Une fois les élus en place, leurs électeurs ne peuvent révoquer aucun d'entre eux.

Mais Juppé, lui, a pu obtenir qu'une cinquantaine d'élus débarrassent le plancher pour servir ses ambitions sous prétexte qu'il a « la passion de la politique », comme il le dit !

Lucienne PLAIN

• Sarko-Borloo

Qui se ressemble s'assemble

Le Parti Radical, dont Jean-Louis Borloo est président, a tenu le week-end dernier son université d'été et décidé d'apporter son soutien à Sarkozy pour l'élection présidentielle de 2007.

Cela n'a rien d'étonnant puisque Borloo est ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement du gouvernement Villepin depuis 2005, après avoir été ministre dans les gouvernements Raffarin et que, depuis 2002, le Parti Radical est « membre associé » de l'UMP. D'après les radicaux il s'agirait de donner une caution « sociale » à la candidature de Sarkozy. Borloo a parlé de « gagner la bataille face à la droite libérale » et de « faire triompher les idées du pôle social de la majorité ». Pour sa part, Douste-Blazy, représentant l'UMP, n'a pas hésité à saluer en Borloo un homme qui aurait « inventé un système pour faire baisser le chômage » ! Quant à Sarkozy, il a loué le « combat des radicaux pour ne pas laisser à la gauche le monopole de la générosité ».

En somme tous ces ministres, qui ont pris l'habitude de se complimenter mutuellement, voudraient faire croire qu'ils se préoccupent du chômage, des



logements sociaux, des personnes les plus en difficulté, alors que leur politique aggrave chaque jour un peu plus la misère.

Borloo montre en revanche son vrai visage quand il louange dans les médias la représentante du patronat, la présidente du Medef Laurence Parisot : « Elle a un sens de ce qu'est la société française et de ses attentes, dit-il, et une envie de donner un visage humain à l'entreprise qui sont indéniables. »

Dis-moi qui tu encenses, je te dirai qui tu es !

Pierre MERLET

• Parti Socialiste

Le PS pourfend les stock-options mais pas le capitalisme

Pour tenter d'attirer au Parti Socialiste les suffrages de ceux qui sont scandalisés par les revenus de certains dirigeants d'entreprise, certains des candidats à la candidature du PS donnent dans la surenchère.

Si, dans le *Projet socialiste* publié au printemps dernier, il était écrit « *Nous encadrerons l'évolution et le mode de rémunération des stock-options* », Fabius vient de se prononcer pour la suppression de leurs « *modalités extravagantes* » ; quant à Hollande, il déclare carrément : « *Les stock-options doivent être supprimés* ».

C'est vrai que ces complé-

ments de salaire distribués gratuitement sous forme d'actions aux cadres dirigeants des grandes entreprises ont de quoi choquer les salariés.

Ces pourboires de luxe, qui peuvent atteindre des centaines de milliers, voire des millions d'euros, arrosent ceux-là mêmes qui ont le culot de refuser quelques euros d'augmentation aux salariés au bas de l'échelle. Mais si les actionnaires acceptent de leur distribuer ces ponts d'or, c'est pour s'attacher toujours mieux leurs services, pour les stimuler à faire monter le cours des actions en Bourse – et les dividendes qu'ils perçoivent

– en augmentant peut-être le chiffre d'affaires, mais aussi en augmentant la marge bénéficiaire par des recettes éprouvées : durcir l'exploitation et supprimer des emplois.

Mais le véritable scandale n'est pas là, pas plus que les salaires de certains footballeurs ou les revenus de certains acteurs de cinéma.

Ce qui mène la société au chômage, à la paupérisation, et des régions ou des pays entiers à la ruine, c'est qu'une petite minorité puisse utiliser, sans contrôle et à volonté, toute la machine économique, non pour produire ce qui est néces-

saire à toute la population pour une vie digne de ce siècle, mais pour accroître les fortunes de quelques-uns, en jetant des travailleurs à la rue, en fermant des usines avec la complicité au moins passive, souvent active, des États.

Finalement, on nous leurre avec ces stock-options et autres rémunérations indécentes des gestionnaires et cadres dirigeants des grandes entreprises,

comme on agite une cape devant un taureau pour l'empêcher de voir son véritable ennemi. C'est le système économique, c'est le capitalisme avec ses composantes, la course au profit, l'anarchie de la concurrence, qui est catastrophique pour tous les travailleurs, la société et même l'avenir de la planète.

Sophie GARGAN

Chacun pour soi et tous contre une

Lors de « l'université d'été » du PS à La Rochelle, ceux que la presse a surnommés les « éléphants » du Parti Socialiste se sont tous retrouvés contre Ségolène Royal, la favorite des sondages.

À La Rochelle, Jospin aurait laissé entendre que Ségolène Royal n'avait guère d'idées à « *mettre sur la table* » et qu'elle manquait de « *légitimité* ». Fabius lui a reproché de réduire le débat politique à un « *concours de look* » et de ne dire que des banalités. En guise d'exemple de ce qui ne serait pas une banalité il a dit : « *Je préfère dire : voici mon projet que mon projet c'est Voici.* » Jean Glavany a trouvé ses manières « *populistes* » tandis que Mélenchon s'en est pris à ses « *groupes* ».

Ségolène Royal, contrairement aux autres, ayant refusé de débattre avec le Mouvement des Jeunes Socialistes, Strauss-Kahn a évoqué les « *beaux parleurs quand ils sont seuls mais qui*



refusent de venir sur une estrade ». Mais la palme du mauvais goût revient sans doute à Jack Lang qui a dit refuser de suivre « *le dernier chien qui passe* » ! Comme quoi il n'est pas nécessaire de beaucoup gratter l'épiderme de ces gens-là pour faire apparaître la mesquinerie, la bassesse ou la vulgarité.

Alors s'il est vrai que Ségolène Royal n'est pas avare de phrases creuses, elle n'est pas la seule. Ni elle ni les autres candidats à la candidature ne s'engagent sur la moindre mesure

radicale en faveur des travailleurs, pas même de supprimer toutes les mesures réactionnaires qu'ont prises en quatre ans les gouvernements de Raffarin et Villepin.

En réalité, la seule chose que les « éléphants » lui reprochent, c'est de les devancer dans les sondages, ce qui leur fait craindre le vote, en novembre, des adhérents du PS pour choisir le candidat « *socialiste* » officiel.

Pierre MERLET

• Le Medef et son université d'été

Les patrons passent commande

Le Medef a organisé, comme la plupart des grands partis politiques, son grand show estival annuel en cette fin août. Et Laurence Parisot, sa présidente depuis maintenant plus d'un an, a été fière de compter, entre autres, sur la présence de têtes d'affiche de droite, comme Nicolas Sarkozy, Jean-Pierre Raffarin, Thierry Breton et François Bayrou, mais également de gauche, comme le député Vert Daniel Cohn-Bendit ou le socialiste Manuel Vals, bras droit de Jospin. Invités à plancher sur les thèmes aussi précis que « *concilier l'inconciliable* », « *l'universel et le diversel* », ou bien encore « *la beauté* », les différents invités en ont surtout profité pour défendre leur candidature aux prochaines élections présidentielles ou les couleurs de leur candidat préféré. Mais, comme d'habitude, ces « universités d'été » sont le moment choisi par les dirigeants du Medef pour rappeler haut et fort leurs souhaits.

Ainsi Laurence Parisot a rappelé ce qui, pour elle et le Medef, restait important : « *Une réforme du marché du travail est indispensable* », a-t-elle martelé, précisant : « *Les modalités de rupture des contrats de travail doivent être simplifiées et pacifiées* ». Elle donne même une piste au futur gouvernement : après la création du contrat nouvelles embauches, « *la dynamique étant clairement démontrée dans les entreprises de moins de 20 salariés, il est maintenant souhaitable de l'étendre à celles de moins de 50...* ».

Les cotisations chômage devenant, d'après elle, intolé-

rables pour les entreprises, elle demande à l'État de se substituer aux employeurs, en prenant en charge une partie des dépenses patronales concernant le chômage : « *Je n'exclus pas une sorte de couverture chômage universelle prise en charge par l'État.* »

Et bien entendu, elle n'oublie pas de réclamer « *l'allègement du fardeau fiscal qui pèse sur les entreprises* ».

Sensible à ces revendications, Chirac vient de décider que ses ministres vont commencer à consulter les « *partenaires sociaux* », c'est-à-dire les organisations syndicales de travailleurs et les organisations patronales, pour débattre d'une nouvelle loi imposant l'obligation d'un débat, qui pourrait peut-être durer plusieurs mois, avant que le gouvernement et les députés puissent légiférer sur une modification du code du travail. Cela, selon Chirac, pour éviter un échec comme celui du CPE.

Évidemment, cela nécessitera d'avoir l'accord du Medef pour décider, par exemple, de supprimer le CNE ou de réimposer l'interdiction du travail de nuit des femmes.

Laurence Parisot et les dirigeants du Medef savent, en touchant deux mots à l'avance aux invités de droite comme de gauche, que le futur président, quel qu'il soit, sera aux petits soins pour le patronat. À charge peut-être d'échanges de bons procédés lors des campagnes électorales.

Bertrand GORDES

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

L'Afrique malade du capitalisme

N° 104 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 16 juin 2006

Les anciennes Démocraties populaires aujourd'hui

N° 103 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 28 avril 2006

L'Inde : de l'exploitation coloniale au développement dans l'inégalité

N° 102 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 10 mars 2006

La Chine : nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement ?

N° 101 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 27 janvier 2006

États-Unis : la société capitaliste la plus puissante à la lumière de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans

N° 100 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 5 octobre 2005

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,53 euro par brochure

• République démocratique du Congo (ex-Zaïre)

Des élections sur fond de pillage impérialiste

Il n'aura fallu que trois semaines après le premier tour des élections présidentielles en République démocratique du Congo (ex-Zaïre) pour qu'éclatent de nouveaux affrontements. À l'occasion de la proclamation des résultats, le 20 août, les bandes armées des deux principaux candidats – Joseph Kabila et Jean-Pierre Bemba – se sont affrontées pendant plusieurs jours. Certes une trêve s'est instaurée quelques jours plus tard mais elle semble bien précaire et il n'est pas certain que le second tour se déroulera comme prévu le 29 octobre.

Il faut dire que les immenses ressources minières du pays sont l'objet de convoitises entre différents groupes capitalistes qui s'appuient sur des bandes armées parfois unies, et le plus souvent rivales.

En République démocratique du Congo, ex-Zaïre, ex-Congo belge, le premier tour des élections présidentielles, le 30 juillet, a été marqué par l'omniprésence militaire des grandes puissances. La mission de l'ONU pour le Congo (Monuc) y déploie en permanence 17 500 casques bleus, le contingent le plus important au monde. L'Union européenne avait décidé de son côté d'envoyer deux mille hommes supplémentaires en provenance de dix-neuf États membres ainsi que de la Turquie, pour surveiller le bon déroulement des opérations.

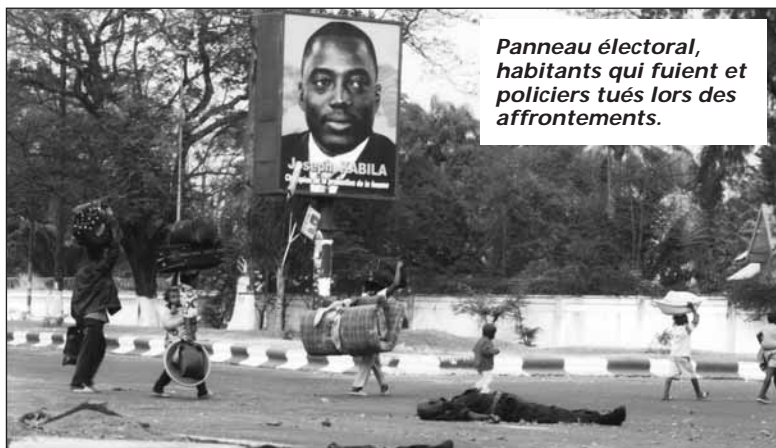
Les gouvernements, comme à l'accoutumée, ne sont pas bavards sur les raisons réelles de leur intervention. L'ambassadeur de Belgique à Kinshasa, la capitale du pays, avait déclaré évasivement qu'une force militaire au Congo « *rapporterait pas mal de choses* » à l'Union européenne. Franz-Joseph Jung, ministre de la Défense allemand, a été plus précis, expliquant que

la mission militaire serait avantageuse pour les « *marchés internationaux* », ajoutant que la « *stabilité dans cette région riche en matières premières serait profitable à l'industrie allemande* ».

Or justement, le problème des puissances comme la Belgique, l'ancienne puissance coloniale, mais aussi la France, l'Allemagne, les États-Unis, etc., c'est d'assurer la stabilité d'un État offrant à leurs grands groupes capitalistes les conditions les plus favorables possibles pour poursuivre le pillage des richesses minières du pays commencé il y a plus d'un siècle avec la colonisation belge.

La Belgique avait dû, à son corps défendant, accorder l'indépendance du Congo en 1960. Elle eut recours à l'assassinat politique et à une vaste répression pour briser les conflits sociaux et le mouvement nationaliste. Elle instaura, avec l'aide de la France et des États-Unis, la dictature de Mobutu, qui prit le pouvoir en 1965, un régime profondément corrompu et au service des intérêts miniers des grandes puissances. La France a soutenu jusqu'au bout ce dictateur, tandis que les États-Unis misaient déjà sur Laurent-Désiré Kabila, entré en rébellion, qui prit effectivement le pouvoir en 1997. Les sociétés américaines marquèrent alors des points au détriment de leurs concurrentes françaises. Mais l'année suivante, une nouvelle rébellion se transforma en guerre, avec une généralisation des pillages et des massacres de populations. Des groupes rebelles soutenus par les différents États voisins, comme l'Ouganda, le Rwanda, l'Angola et le Zimbabwe, qui plus est rivaux entre eux, cherchèrent à se tailler un morceau dans les richesses de ce pays grand comme l'Europe des quinze, où les infrastructures ont pratiquement disparu. Les victimes se sont comptées par millions, du fait des violences des innombrables groupes armés, des maladies, de la malnutrition.

En décembre 2002, un accord



de paix prévoyant la tenue d'élections dans un bref délai fut signé entre les principales composantes de la rébellion et Joseph Kabila, qui avait succédé à son père assassiné l'année précédente. Il est possible que ce dernier ne se soit pas montré aussi docile que l'impérialisme américain l'aurait souhaité.

Officiellement, le conflit a donc cessé depuis, mais pas les exactions dont est victime la

population de la part des bandes armées. Le fait que le premier tour des élections ait pu avoir lieu ne signifie pas plus la fin de son cauchemar.

Arrivé en tête des candidats, Joseph Kabila est crédité de 44,81 % des voix. Avant le scrutin, il avait fait preuve de bonne volonté pour signer avec des groupes miniers des contrats tout à leur avantage. Le candidat arrivé en second, avec 20,03 %

des voix, dont les bandes armées se sont affrontées avec celles de Kabila le 20 août, est Jean-Pierre Bemba, fils du chef de file du patronat de Kinshasa. Ces dernières années, il s'est approprié un immense territoire dans le nord du Congo, plus vaste que l'Allemagne. Il a vidé les coffres des banques au fur et à mesure que ses troupes s'emparaient des villes, pillant les ressources agricoles et pressurant les paysans, ce qui eut comme conséquence un appauvrissement sans précédent de cette région.

Mais les puissances impérialistes qui ont déjà parrainé un Mobutu pendant des décennies ne sont pas regardantes sur celui qui sera le nouveau chef d'État dès lors que celui-ci protégera leurs intérêts miniers et pétroliers de façon un tant soit peu plus stable que ce que le Congo connaît depuis des années.

Jean SANDAY

Que de crimes pour les intérêts des compagnies minières !

Une transition qualifiée de « *démocratique* » avec des « *élections* », dans un pays disloqué en fiefs des différents chefs de guerre, sans pratiquement plus d'infrastructures, de routes, etc., et cela à une échelle comparable à celle de l'Europe, ne peut guère aujourd'hui avoir de signification réelle. Mais même une apparence d'État central, chaquant plus ou moins une partition régionale héritée des butins d'années de guerre, peut suffire aux dirigeants impérialistes pour légitimer leurs objectifs.

Mais les grandes sociétés capitalistes, sud-africaines, canadiennes et autres, souhaitent sans doute aussi une meilleure stabilité du pouvoir politique pour assurer l'avenir de leurs profits dans le vaste Congo.

Du temps de la colonisation,

des groupes financiers comme la Société générale de Belgique avec ses nombreuses filiales, dont principalement l'Union minière du Haut-Katanga, pillaient le sous-sol congolais. Après l'indépendance, l'exploitation continua sous une autre forme, la Gécamines, société d'État qui fut privatisée à partir de 1995 sous la pression de la Banque mondiale. Les compagnies minières se partagèrent le butin. En contrepartie du droit d'exploiter trois gisements de la Gécamines, plusieurs compagnies minières dont l'American Mineral Fields versèrent des fonds à Laurent-Désiré Kabila pour financer la guerre qui allait lui permettre de renverser Mobutu en 1997.

La guerre qui reprit en 1998 fit trois millions et demi de victimes.

Mais le pillage minier n'a pas cessé : or, cuivre, coltan qui entre dans la composition des téléphones portables, bois, diamant. Si les grandes compagnies minières ne pouvaient pas investir facilement dans une situation aussi troublée, des intermédiaires firent parvenir les minerais jusqu'aux sociétés des pays riches, ayant pignon sur rue, et ils financèrent des chefs de bande.

Car derrière la façade démocratique dont ils affublent le Congo aujourd'hui et la parodie d'élection que les grandes puissances y organisent, se profilent les intérêts des compagnies minières pour lesquelles la vie humaine n'est pas cotée, à la différence du cuivre et du cobalt.

J.S.

• Iran

Une démente religieuse sans voile

Non satisfait du port du tchador imposé par les ayatollahs, le Parlement iranien a approuvé un projet de loi destiné à imposer un costume

national uniforme pour les femmes. Les stylistes locaux se verraient ainsi accorder des prêts en vue de la création de vêtements respectant une prétendue

« *identité nationale et islamique en Iran* ».

Et pour qu'un maximum de femmes ne puisse échapper au port du futur uniforme, le ministère du Commerce vient de taxer lourdement les vêtements importés.

L'information est rapportée par *Le Courrier International* qui précise que le projet doit encore être soumis à d'autres instances officielles avant d'être adopté.

Il semble que les chefs religieux jugent intolérables les pauvres ruses imaginées par une partie des femmes iraniennes

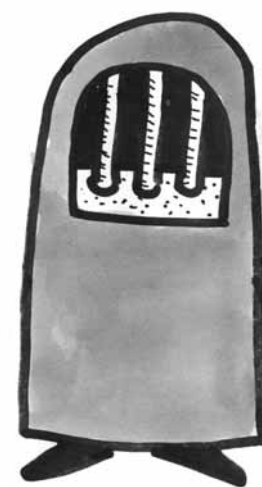
pour contourner les règles officielles concernant le port du voile islamique – ruses consistant par exemple en de petites différences dans la nature des tissus, ou à laisser quelques mèches de cheveux s'échapper...

D'où le projet délirant de réduire la moitié du pays à une armée de lincauls ambulants indifférenciés.

Question : comment comptent s'y prendre les mollahs pour uniformiser les regards des femmes sous leur voile ?

Annie ROLIN

MODÈLE UNIQUE POUR FEMMES.



• Liban

Un pays ravagé et toujours sous la menace israélienne

À peine plus de deux semaines après l'arrêt des combats, alors que la population du Liban subit toujours les conséquences du mois de guerre menée par Israël sur son territoire, la trêve est d'autant plus fragile que, malgré le cessez-le-feu, la menace représentée par la politique israélienne dans la région n'a pas disparu.

Le blocus aérien et maritime mis en place lors du déclenchement des opérations militaires est toujours maintenu, aucun avion ne pouvant atterrir, aucun bateau accoster sans le contrôle de l'armée israélienne. Israël se refuse à la levée du blocus tant que les troupes onusiennes ne sont pas déployées le long de la frontière libano-syrienne, dans l'espoir de rendre plus aléatoire l'approvisionnement en armes des milices du Hezbollah.

Quant à la zone prise en charge par l'ONU et progressivement occupée par les troupes de la Finul, au fur et à mesure de leur arrivée, il s'agit bel et bien d'une partie du Liban-Sud, une bande large d'une dizaine de kilomètres aux confins d'Israël,

mais non d'une zone démilitarisée qui serait située de part et d'autre de la frontière commune. Entre-temps, ce sont surtout des troupes libanaises qui se sont déployées dans le sud, répondant aux pressions exercées sur le gouvernement de Beyrouth pour qu'il limite la présence armée du Hezbollah dans cette zone. Nasrallah, le dirigeant du parti islamiste, s'est d'ailleurs officiellement engagé à « lui faciliter la tâche » et à faire « preuve d'une totale coopération ».

Rien ne prouve, cependant, que les milices chiïtes ne se sentiront pas légitimées à riposter à d'éventuelles attaques venant d'Israël, qui n'a pas hésité à violer le cessez-le-feu, comme dans la plaine de la Bekaa, à l'est du pays, sous prétexte d'empêcher un transfert d'armement vers le Hezbollah. D'autres incursions aériennes israéliennes se sont également produites, en rupture de la trêve.

Au travers de sa tournée entamée au Proche-Orient, le secrétaire des Nations unies, Kofi Annan, prétend jouer un rôle dans la consolidation de la cessation des hostilités. À ce titre, il demanderait une levée du blocus

israélien et poserait la question des « fermes » de Chebaa, petit territoire libanais situé aux confins du Liban, de la Syrie et d'Israël et occupé par ce dernier depuis 1967. Quant aux prisonniers, même si le secrétaire de l'ONU a l'intention d'évoquer le sort des détenus libanais aux mains d'Israël lors d'une rencontre avec les dirigeants de ce pays, il s'est pour l'instant contenté de demander la remise immédiate à la Croix-Rouge des deux soldats israéliens détenus par les milices islamistes. Une façon, somme toute, de renvoyer dos à dos agresseur et agressés.

Et, pendant qu'un organisme des Nations unies déplore de son côté la régression économique du Liban, renvoyé quinze ans en arrière par un mois de guerre et de destructions, la fragile période de cessation des combats ne suffira pas à effacer, pour les quatre millions d'habitants du Liban, les blessures dues à l'agression militaire d'Israël. Plus d'un millier de



Une école détruite dans la banlieue sud de Beyrouth.

morts ont été directement victimes des bombardements et des tirs. Les destructions d'habitations, d'infrastructures et d'industries sont évaluées à plusieurs milliards de dollars. Un million de réfugiés doivent à présent, comme ils le peuvent, regagner leurs quartiers et leurs villages dévastés.

La politique belliciste d'Israël, soutenue par les États-Unis et ses alliés, est responsable de ce désastre. Prétendant, sous prétexte d'assurer la sécurité de son territoire, réduire à néant les

milices du Hezbollah et, au-delà, donner un avertissement à la Syrie et à l'Iran voisins, Israël ne fait que contribuer au maintien d'une domination des grandes puissances impérialistes dans la région.

Les grands perdants dans cet état de guerre permanente, ouverte ou larvée, sont inévitablement les populations, au Liban, dans les territoires occupés de Gaza et de Cisjordanie, mais également en Israël.

Viviane LAFONT

• L'envoi des troupes françaises

Tous derrière et lui (Chirac) devant !

Enfin, la valse hésitation de Chirac s'est terminée par la décision d'envoyer 2 000 soldats français au Liban, dans le cadre de la Finul. Cette décision a reçu l'assentiment de l'ensemble des politiciens : celui des hommes de son camp, ce qui n'a rien d'étonnant, mais aussi celui de dirigeants du PCF (Marie-George Buffet se « félicite » de la décision) et de ceux du PS réunis à La Rochelle (Hollande trouve que c'est « une bonne orientation » et Ségolène Royal que « la France tient enfin son rang »).

Il est vrai que si les hésitations de Chirac peuvent s'expliquer par le fait qu'il n'a guère envie de voir revenir des cercueils de soldats français (en particulier à l'approche de la période électorale qui s'ouvrira dès le printemps prochain), il n'est pas non plus dans ses intentions d'abandonner la présence française au

Liban. Surtout au moment où les entreprises françaises discernent dans les ruines laissées par les bombardements israéliens des perspectives de marchés et de profits qu'elles ne veulent ni négliger, ni abandonner aux concurrents italiens ou autres. Les dégâts se chiffrent en milliards de dollars. Autant dire que la reconstruction des infrastructures, des immeubles d'habitation, des entreprises, etc., représente aussi des milliards de commandes pour les Bouygues (qui avait à l'issue de la guerre civile de 1975-1991 obtenu la part belle dans la reconstruction de Beyrouth), France Telecom, Total et Cie. Une « conférence des donateurs » devrait d'ailleurs se tenir prochainement, comme cela s'était fait au Kosovo et en Afghanistan, pour permettre aux grands requins des affaires de se partager les marchés et de bâtir de nouvelles fortunes.

Lucienne PLAIN

Les bombes tuent toujours

Un rapport d'Amnesty International accuse Israël de « crimes de guerre » au Liban, l'armée israélienne s'étant attaquée délibérément aux civils. Aujourd'hui même, alors que les combats ont cessé, la guerre n'a pas fini de faire des victimes dans la population.

Ainsi plusieurs ONG, dont Amnesty International, dénoncent l'utilisation par Israël de bombes à fragmentation, sur au moins 170 villages et sites du Liban-Sud, pendant les 34 jours d'offensive.

Les bombes de ce type éclatent au-dessus de leur cible en libérant des dizaines de mini-bombes qui retombent en pluie dans un rayon de plus de 200 mètres carrés. Toutes ces mini-bombes n'explorent pas toujours immédiatement. Elles constituent alors, comme les mines antipersonnel, un véritable danger à retardement.

En une semaine, quatre équipes de démineurs d'une ONG britannique ont trouvé et neutralisé un millier de ces engins. Et de nouveaux sites à risque sont découverts tous les jours. Étant donné la petite taille du pays et encore plus des espaces sur lesquels les tirs ont été concentrés, dans le sud du Liban, des villages entiers ont été « contaminés ».

Ainsi depuis le cessez-le-feu le 14 août, selon les militaires libanais, 14 personnes ont déjà perdu la vie et 51 autres ont été blessées par l'explosion de telles bombes à fragmentation (qui s'ajoutent aux dizaines de milliers de mines laissées par Israël en 2000, au moment de son retrait du Liban-Sud).

Suite à l'intervention des ONG qui accusent Israël d'avoir délibérément utilisé ces armes contre des civils, l'ONU a fait mine de s'indigner et les États-Unis ont été contraints « d'ouvrir une enquête » pour faire bonne figure. Car d'après le droit international – les conventions de

Genève – il est interdit d'utiliser des armes dites « à sous-munition » contre des civils.

Mais il n'y a pas besoin d'enquête pour savoir que des bombes à fragmentation semblables ont été utilisées massivement par les armées impérialistes elles-mêmes, lors des récents conflits au Kosovo, en Afghanistan et en Irak, causant la mort de milliers de civils.

Outre que les soldats utilisés comme chair à canon dans les conflits sont aussi des victimes, jugées bonnes à être massacrées par tous les moyens, il n'y a pas de guerre qui épargne les civils.

Pierre MERLET

Coup double pour un trust suisse de l'armement

L'ONU a demandé à la Suisse de participer au programme de déminage en cours au Liban. Une entreprise suisse, l'entreprise d'État Ruag, produit en effet des systèmes de déminage consistant à faire exploser les bombes de façon contrôlée plutôt que de les désamorcer.

Cependant l'entreprise Ruag fait également partie des

groupes indiqués par l'ONG américaine Human Rights Watch dans un de ses rapports sur la fabrication de bombes à sous-munitions. Elle aurait en particulier vendu tout un arsenal de ces bombes et des mines antipersonnel à l'armée israélienne.

Vendre à la fois le poison et le contrepoison, il fallait y penser !

P. M.

• Chili

Grève des mineurs pour les salaires

Les travailleurs de la plus grande mine de cuivre privée du monde, la mine d'Escondida, située à 1 400 km au nord de Santiago, étaient en grève le 26 août encore, une grève commencée dix-huit jours auparavant, pour une augmentation des salaires et des primes.

Le 7 août en effet, 2 052 travailleurs, sur un total de 2 800 que compte la mine (sans parler des travailleurs des entreprises sous-traitantes), syndiqués à 82 %, décidèrent de se mettre en grève le lendemain. Depuis le 8 août, les grévistes ont multiplié les actions, comme le barrage de certaines routes et des manifestations.

La mine de cuivre d'Escondida, qui est contrôlée à 57 % par un groupe anglo-australien, BHP Billiton, représente 8 % de la production mondiale et 23,5 % de la production nationale de cuivre, principale richesse du pays. Le cours de ce métal a été multiplié par trois en trois ans, et les bénéfices du groupe s'élèvent, pour le premier semestre 2006, à près de 3 milliards de dollars, soit une augmentation de 211 % par rapport à l'année dernière au même moment. Mercredi 23 août, le groupe annonçait un bénéfice net record de plus de 10 milliards de dollars pour l'exercice 2005-2006 (dont 2,6 milliards pour la mine d'Escondida) !

Les travailleurs n'ont pas été augmentés depuis 2003. Le syn-



Les grévistes, le 21 août.

dicat réclamait au début de la grève une augmentation de 13 % (alors que la direction ne proposait que 3 %), ainsi qu'une prime pour un montant avoisinant les 24 000 euros. Les 19 et 20 août, le syndicat en était à maintenir la revendication d'une augmentation de 8 % des salaires et de l'équivalent de 15 000 euros de primes, la direction de la mine, elle, n'acceptant pas plus de 4 % d'augmentation de salaire et proposant que les contrats collectifs qui fixent les salaires soient valables quatre ans au lieu des deux ans et demi actuels, ce qui est un moyen de se prémunir contre d'autres augmentations.

La direction d'Escondida n'a cessé de répéter que les salaires des mineurs sont déjà bien assez élevés, surtout par rapport à

ceux des autres travailleurs chiliens, puisqu'ils dépasseraient le million et demi de pesos (soit plus de 2 000 euros par mois). La presse, le journal le *Mercurio* en particulier, a relayé cette propagande contre les grévistes en insistant sur ce fait que les salaires des mineurs d'Escondida sont les plus hauts du Chili. Mais les travailleurs expliquent, eux, que leurs salaires de base tournent autour de 550 000 pesos (un peu plus de 800 euros par mois) et ne dépassent le million de pesos qu'avec les primes, qui sont variables.

La direction semblait, suite à la dernière entrevue avec le syndicat, vouloir rester ferme sur ses positions. Elle mise sans doute sur le fait qu'elle peut, au bout de quinze jours de grève, négocier légalement avec les travailleurs individuellement et

non plus avec le seul syndicat, ce qui ouvre bien entendu les possibilités de toute sortes de pressions. De plus, elle peut également, toujours selon la loi en vigueur au Chili, faire appel au bout de ces quinze jours de grève à d'autres travailleurs pour remplacer les grévistes.

D'autre part, dans les autres mines du pays, privées ou publiques, comme celles du groupe public Codelco, doivent se dérouler bientôt des négociations sur les contrats collectifs entre direction et syndicats qui concerneront des milliers de travailleurs. Les patrons ne veulent certainement pas que la grève des mineurs d'Escondida encourage les autres à suivre leur exemple.

Aline RETESSE

• Maroc

Des travailleurs en lutte pour leurs droits

Au Maroc, comme dans tous les pays pauvres, les salaires sont bas et les conditions de travail souvent très dures. Mais cela n'empêche pas des travailleurs de réagir.

Ainsi, à Tiflet, à une quarantaine de kilomètres de Rabat, des travailleurs d'une usine de réparation de chariots élévateurs sont en grève depuis un mois. En effet, le patron de cette petite usine de 30 personnes refuse, depuis l'ouverture de l'entreprise en 1997, de donner aux salariés leur contrat de travail, les fiches de paie et de leur payer les heures supplémentaires. De plus, la plupart n'ont pu prendre aucun des congés

annuels auxquels ils ont droit. Pourtant cette entreprise qui travaille pour de nombreuses sociétés étrangères rapporte beaucoup de profits au patron.

Cette situation a entraîné deux journées de grève en juin, pour appuyer les revendications des salariés, qui réclament leurs droits. En même temps, les plus déterminés se sont syndiqués. Le patron a immédiatement licencié les deux responsables syndicaux qui venaient d'être choisis. Devant ce mauvais coup et le refus de céder de la direction, la grève a commencé à la mi-juillet.

Les grévistes, la moitié de l'effectif, campent devant

l'entrée de l'usine. Ils attendent que le patron cède, car l'usine ne tourne presque plus, malgré l'arrivée de trois salariés d'une autre entreprise de ce patron. Plusieurs faits leur ont montré que leur grève gênait vraiment le patron. D'abord, celui-ci a essayé d'acheter discrètement certains grévistes, ce que ceux-ci ont rapporté à leurs camarades. Puis, début août, le frère du patron a foncé avec sa voiture sur un petit groupe de grévistes, en blessant plusieurs, dont un gravement. Cela n'a fait que renforcer la détermination des grévistes, qui savent qu'ils ne doivent compter que sur eux-mêmes, d'autant plus que l'ins-

pecteur du travail, contacté, s'est révélé à la solde du patron et refuse d'intervenir. Quant à la police, après l'attaque subie par les grévistes, elle a dit qu'elle menait l'enquête et n'a plus donné de nouvelles.

À l'heure où nous écrivons, la grève dure toujours. Elle montre que les travailleurs peuvent réagir aux mauvais coups de leur direction, lorsqu'ils ont confiance en eux et sont déterminés. Et comme ils le disent eux-mêmes : « C'est nous qui travaillons et c'est le patron qui empoche, il a largement les moyens de céder ».

Arnaud VAUTARD

• Etats-Unis

Depuis 2001, c'est la « reprise »... des profits

Sous le titre « *Quelle est la valeur de la présente reprise économique ?* », un organisme américain* vient d'effectuer une comparaison des valeurs de sept indicateurs économiques entre l'actuelle reprise – qui dure depuis novembre 2001 – et les neuf précédentes reprises économiques qui se sont succédé depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Pour cinq de ces indicateurs – Produit national brut, consommation, investissements hors logements, salaires, emploi – les chiffres des quatre dernières années sont inférieurs à la moyenne de ces données pour les neuf reprises économiques précédentes.

Pour les salaires, ils n'ont progressé depuis 2001, en moyenne, que de 1,6 % par an, alors que la moyenne pour les reprises précédentes était de 3,7 % par an.

Pour l'emploi, mesuré pour le secteur privé, les chiffres de sa croissance pour les périodes post-2001 et pré-2001 sont respectivement, là aussi en moyenne annuelle, de 0,7 % et de 2,4 %.

Par contre, et bien évidemment ceci explique cela, les deux seuls indicateurs pour lesquels la reprise actuelle fait mieux que les précédentes sont la richesse et les profits des grandes sociétés. Pour ces derniers, la croissance moyenne depuis 2001 est de 14,4 % par an, alors qu'elle était de 6,8 % par an entre 1945 et 2001.

Pour compléter, on peut citer ce qu'est actuellement le salaire minimum à l'échelle du pays (certains États l'ayant fixé un peu au-dessus) : 5,15 dollars de l'heure. Inchangé depuis 1997, il touche 11 % de la force de travail (soit 14,9 millions de travailleurs), et c'est véritablement un salaire de misère. Il ne représente que 31 % du salaire horaire annuel moyen. Compte tenu de l'inflation, ce salaire minimum est même inférieur à ce qu'il était en 1995.

En 2005, une personne payée au salaire minimum, ayant travaillé 40 heures par semaine tout au long de l'année et élevant seule deux enfants, avait un revenu annuel de 14 177 dollars, soit 11 % en dessous du seuil de pauvreté.

Jean MASSARDIER

* Center on Budget and Policy

• Irak

Des murs qui ne peuvent arrêter la violence

Il ne se passe guère de jour sans qu'on entende annoncer la nouvelle de nouveaux massacres en Irak. D'après un récent rapport des Nations unies, plus de cent Irakiens sont tués quotidiennement.

Chaque jour, ce sont soixante-dix attaques, attentats, tirs de mortier ou fusillades, qui sont recensés dans la capitale. Les enlèvements se multiplient également, tandis que les corps de personnes abattues sont souvent retrouvés décapités.

Au mois de juillet, plus de 1850 personnes avaient été retrouvées mortes à Bagdad, tuées par balles. Au mois de juin, c'étaient 1350 corps qui avaient été recensés, alors que

des résultats positifs, ils envisageraient d'étendre cette mesure à d'autres zones sensibles.

Outre la barbarie d'un tel procédé, il n'empêchera pas la vague de violence de se poursuivre. La guerre menée par les États-Unis et leur coalition pour abattre la dictature de Saddam Hussein, qui les avait si bien servis par le passé, a créé une situation ingouvernable.

En cherchant des appuis parmi les chefs religieux et les différents clans de chaque communauté, les États-Unis n'ont réussi qu'à généraliser la guerre entre factions rivales. En même temps, l'occupation du pays, le chaos éco-



Des Irakiens viennent reconnaître leurs proches parmi les victimes, après un affrontement à Hilla, le 30 août.

le nombre de victimes était en avril de 1091 personnes. C'est une véritable inflation dans la tuerie.

Le résultat catastrophique de l'intervention et de l'occupation américaines en Irak n'empêche pas le président Bush de répéter périodiquement que la démocratie est en marche en Irak. Mais sur place, les responsables militaires américains en sont à voir dans la partition confessionnelle du pays la seule issue possible. Ainsi ils viennent de faire construire un mur de béton autour du quartier d'Al Doura, au sud de la capitale, pour pouvoir contrôler les entrées et sorties de ce quartier. L'objectif est selon eux d'éviter les violences interconfessionnelles, et comme ils ont estimé avoir

nomique et social qui en résulte, le comportement de l'armée américaine qui se conduit là comme ailleurs en terrain conquis, attisent un mécontentement que les diverses factions cherchent à exploiter dans leur concurrence.

Alors, après avoir occupé le pays, les États-Unis vont-ils le doter maintenant de kilomètres de murs pour séparer les communautés qu'ils ont contribué à dresser les uns contre les autres ? De nombreux précédents sont là pour montrer que tous les murs qu'ils pourront dresser ne peuvent qu'attiser un peu plus la haine, à commencer par la haine contre les autorités d'occupation.

David MARCIL

• Amérique latine

Bush, la CIA et la « démocratie »

Le gouvernement américain vient de décider la création d'un bureau spécialisé de la CIA chargé de s'occuper du Venezuela et de Cuba, deux pays dont le régime politique n'a pas l'heur de plaire au gouvernement américain.

En ce qui concerne Cuba, soumis à un embargo depuis des décennies, les raisons de cette décision sont claires : l'état de santé de Castro et de toute façon son âge posent le problème de sa succession, et Bush y voit une bonne occasion d'essayer de mettre fin à un régime que l'administration américaine déteste.

Pour le Venezuela, les choses sont plus complexes. Les USA restent un acheteur important du pétrole vénézuélien, et les relations commerciales entre les deux pays ne se sont pas dégradées. Mais justement, les ressources pétrolières du

Venezuela, en ces temps où le prix du baril a atteint des sommets, permettent au président Chavez de prendre ses distances politiques avec les États-Unis, ce que ceux-ci voient d'autant plus d'un mauvais œil qu'ils considèrent que c'est un très mauvais exemple pour l'Amérique latine.

Le Venezuela a posé sa candidature pour occuper un siège de membre temporaire au Conseil de sécurité de l'ONU. Du coup, les USA ont poussé le Guatemala à présenter la sienne pour y représenter l'Amérique latine... ce qui a amené Chavez à rechercher l'appui de la Russie, de la Chine et d'un autre pays très mal en cour à Washington : la Syrie.

Pour Bush, ni le Venezuela ni encore moins Cuba ne sont des démocraties telles qu'il les conçoit... c'est-à-dire soumises aux volontés de l'impérialisme américain. Mais la mission qu'il

vient de confier à la CIA éclaire la manière dont les États-Unis conçoivent cette démocratie. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, pour ne pas remonter plus haut, la CIA a activement participé à l'organisation de putschs destinés à éliminer des régimes, la plupart issus d'élections régulières, qui déplaçaient à l'impérialisme américain – l'appui donné à Pinochet pour éliminer Allende au Chili n'étant que l'exemple le plus connu de cette politique. De la même manière, à l'époque où le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay connaissaient des dictatures qui firent des milliers de victimes, la CIA a activement collaboré avec ces régimes.

On conçoit que ni le Venezuela ni Cuba ne prennent l'intérêt que la CIA leur porte aujourd'hui officiellement pour un geste amical...

François DUBURG

• Culture des fleurs en Afrique

Parfum d'exploitation

Au Kenya, la production de fleurs coupées pour le marché européen est devenue ces dernières années un secteur important de l'économie. Les conditions climatiques plus favorables qu'en Europe, et surtout la main-d'œuvre moins chère, ont conduit de grandes entreprises horticoles, souvent européennes, à installer là-bas d'immenses fermes spécialisées dans la floriculture. Certaines d'entre elles s'étendent sur des centaines d'hectares et emploient plus de 10 000 travailleurs.

Pour produire des fleurs à la qualité parfaite, les produits les plus performants sont utilisés dans ces fermes, pour lutter contre les parasites et les maladies. Les techniques les plus modernes sont mises en œuvre pour ensuite les acheminer en quarante-huit heures à plusieurs milliers de kilomètres, et ce en maintenant en permanence la chaîne du froid et un taux d'humidité adéquat, deux conditions indispensables à leur bonne tenue.

Mais si les fleurs sont bichonnées, il en va tout autrement des salariés. Les employés de ces fermes sont le plus souvent des femmes qui n'ont pas

d'autre possibilité de travail. Embauchées comme salariées temporaires, elles peuvent être renvoyées à tout moment ; c'est le cas, par exemple, quand elles tombent enceintes. Elles ne touchent généralement guère plus de un euro par jour. Aux périodes de pointe pour la vente, comme lors de la Fête des Mères ou de la Saint-Valentin, les heures supplémentaires ne se comptent plus. Constamment au contact de résidus de pesticides, les ouvrières risquent des cancers, de faire des fausses couches ou bien encore de donner naissance à des enfants mal formés.

Pour mieux vendre leurs fleurs en Europe, certains patrons de la floriculture kenyane se sont regroupés en une association, le Kenya Flower Council (KFC), censée offrir de meilleures conditions de travail à leurs employées. Mais si ce label peut influencer des acheteurs européens, pour les salariés kenyans les conditions de travail et de salaires ne changent pas vraiment.

Le « label » prévoit par exemple de verser des salaires supérieurs au minimum fixé par le gouvernement kenyan, mais ce minimum n'est que de... 22 euros par mois ! Les producteurs qui rejoignent le KFC disposent de douze mois

pour se mettre aux normes, des normes contrôlées par... le KFC lui-même. D'autres labels contrôlés par des officines extérieures existent, comme Flower Label Program et Max Havelaar. Ils sont censés assurer des conditions de travail et des salaires un peu meilleurs, mais ne concernent qu'un petit nombre de sociétés.

Dans la recherche d'une main-d'œuvre moins chère et plus rentable, le Kenya est depuis peu concurrencé par l'Éthiopie, aux coûts de production inférieurs de 15 % et qui, de plus, a accès au marché européen sans droit de douane, du fait de son statut de « pays en développement moins avancé » (PMA). En Éthiopie, la culture des fleurs se fait sous d'immenses serres. Les conditions de travail y sont très dures, alors que les techniques sont les plus élaborées : aération et arrosage automatisés, gérés par ordinateur en fonction des conditions climatiques...

Le capitalisme est capable de performances quand il s'agit de profits. Mais quand il s'agit de salaires et des conditions de travail, c'est le rendement qui prime, c'est-à-dire l'exploitation maximum.

Viviane FONTAINE

Les exonérations de charges patronales dopent les profits

Les exonérations de charges patronales à la Sécurité sociale constituent un immense gâchis pour la collectivité. À sa manière, la Cour des comptes reconnaît le fait et donne des chiffres.

Entre les exonérations générales sur les bas salaires, celles qui s'appliquent dans les zones franches, d'autres encore concernant l'embauche des jeunes, pas moins de 46 mesures d'exonération de cotisations de Sécurité sociale étaient en vigueur à la fin de l'année dernière. En 2005, elles ont représenté, pour les finances de la Sécurité sociale, un manque à gagner de près de 20 milliards d'euros, plus de six fois le montant de 1993. « Depuis le 1^{er} janvier 2005, 36 mesures nouvelles ont été envisagées », note la Cour des comptes. Autrement dit, le gouvernement continue à creuser tranquillement ce qu'il appelle le trou de la Sécurité sociale, et qui n'est en réalité

que le résultat des cadeaux successifs faits au patronat.

Pour 2006, les exonérations patronales devraient encore augmenter pour atteindre 23,6 milliards d'euros.

Et quand le gouvernement justifie ces exonérations par la lutte contre le chômage, en prétendant que ces exonérations de charges faciliteraient l'embauche, il s'agit en fait d'une mauvaise blague. La Cour des comptes évite de discuter trop précisément de cette question gênante. Ces mesures auraient « une certaine efficacité en terme d'emplois », affirme le rapport de la Cour des comptes, mais il doit aussitôt préciser qu'il s'agit surtout « d'emplois peu qualifiés ». Et d'ajouter que, en conséquence de ces mesures, « le nombre des salariés rémunérés au smic ou au voisinage et jusqu'à 1,6 smic – ce qui est le niveau maximal pour une exonération de charges patronales – a beaucoup augmenté ces dernières années ». La belle découverte !

Et quand le gouvernement

invoque la concurrence internationale et la nécessité de baisser les prix pour faire face à la concurrence des pays où les salaires sont très bas, là aussi c'est se moquer du monde. Ainsi les restaurants, qui ne sont

pas soumis à cette concurrence, remarque la Cour des comptes, ont largement bénéficié des exonérations de charges. Comme le reconnaît la Cour des comptes elle-même, ces exonérations sont « plutôt venues conforter la marge des entreprises » de la restauration commerciale.

En fait, la véritable raison de ces exonérations de charges patronales, c'est la volonté politique des gouvernements successifs de favoriser le patronat petit et grand, au point que le gouvernement envisage, paraît-il, de supprimer même les 2,1 % restants de cotisations sociales patronales au niveau du smic ! Après cela, le gouvernement pourra toujours invoquer un déficit accru de la Sécurité sociale et exiger des travailleurs qu'ils acceptent des sacrifices pour financer ces nouveaux cadeaux faits au patronat !

Jean SANDAY

Vases communicants

Selon le quotidien *Les Échos*, les effectifs des quarante plus grands groupes français ont baissé de 1 % en France en 2005. Et s'ils ont progressé de 1,7 % dans le monde, cela tient plus au rachat de concurrents qu'à des créations d'emplois.

Tandis que l'emploi stagnait, voire reculait, dans ces grandes entreprises, leurs bénéfices ont grimpé de 20 % en moyenne. Sacrifier les emplois et le pouvoir d'achat des salariés, c'est comme cela que les actionnaires s'enrichissent.

• EDF et les tarifs des éoliennes

Vents de profits

L'augmentation, totalement injustifiée, de 1,7 % du prix de l'électricité, autorisée par le gouvernement le 1^{er} juillet dernier, va peser sur l'ensemble de la population. Mais il y a pire, dont on ne parle guère.

Depuis quelques années les éoliennes ont commencé à se développer en France. Comme le prix de revient du courant issu du vent est nettement plus élevé que celui du nucléaire (bien que le vent soit gratuit), les éoliennes ne peuvent être construites que si elles bénéficient d'un soutien financier.

L'État qui a décidé de favoriser ce qu'on appelle les « énergies renouvelables » aurait dû en conséquence trouver un financement pour les éoliennes. Il en a trouvé un en rendant obligatoire l'achat par EDF de l'électricité issue du vent, au-dessus du prix coûtant. Et EDF fait payer ce surplus aux consommateurs. Cela figure sur les factures, avec quelques autres dépenses, sous la rubrique « contribution au service public de l'électricité », dont le seul mot juste est « contribution », car il s'agit de tout

ce qu'on veut sauf d'un service public.

Jusqu'à présent cette « contribution » pesait de quelques pour-cent sur les factures, déjà nettement plus que les 1,7 % de la dernière augmentation. Mais maintenant, cette taxe va s'envoler car les éoliennes, ou plus exactement leurs heureux constructeurs et propriétaires, viennent de bénéficier de nouveaux tarifs en or.

Fin juillet, le gouvernement a décidé d'accorder, pour quinze ans, aux propriétaires d'éoliennes un prix de vente à EDF du kwh éolien qui est à peu près le triple du kwh nucléaire.

Consultée, la Commission de régulation de l'énergie, organisme officiel, avait rejeté le projet au motif que cela « représente un soutien disproportionné à la filière éolienne, au regard du bénéfice attendu » car la rentabilité devrait être « de l'ordre de 20 % à 40 % par an, après impôt, garantie sur quinze ans, pour des sites moyennement ventés ».

Malgré l'avis défavorable de la Commission, le gouvernement a maintenu sa décision.

Autant dire que l'éolien va



intéresser de plus en plus d'investisseurs, et de plus en plus de trusts qui se mettent sur les rangs, comme Endessa, Total, et bien d'autres.

On n'avait pas demandé l'avis de la population lorsque les autorités s'étaient lancées dans le nucléaire, il y a quelques décennies. On ne lui demande pas davantage son avis aujourd'hui, pour le financement de l'éolien privé, et on se garde d'annoncer clairement que les tarifs de l'électricité vont

forcément grimper à cause de cette décision.

Le ministre de l'Économie, Thierry Breton, vient d'annoncer que les tarifs d'EDF n'augmenteraient plus jusqu'au 1^{er} juillet de l'an prochain, c'est-à-dire après les élections. Mais même cette promesse, c'est du vent car discrètement, de manière peu visible, le prix du courant va grimper, pour le plus grand bien de ceux qui spéculent... précisément sur le vent.

André VICTOR

• Dépôt SNCF – Venissieux (Rhône)

Une fuite de fioul qui soulève des inquiétudes

Dimanche 20 août, au dépôt SNCF de Venissieux, au moins 180 000 litres de gasoil se sont échappés d'une cuve de stockage, destinée à alimenter les locomotives diesel.

La fuite ayant été détectée le matin, les services de maintenance de la SNCF ont d'abord tenté de gérer l'accident. Le gasoil s'est déversé dans un bac de rétention, qui bientôt a débordé, si bien que le fioul s'est ensuite répandu dans les égouts, menaçant d'atteindre la station d'épuration des eaux usées de Saint-Fons, qui donne sur le Rhône.

La SNCF s'est alors décidée, plusieurs heures après la détection de l'accident, à prévenir les pompiers, qui ont mis en place des barrages de protection et, plus tard encore, la préfecture a activé une « cellule opérationnelle de défense » pour coordonner les opérations. Des barrages flottants ont été installés et la circulation fluviale sur le Rhône interrompue par la fermeture de l'écluse de Pierre-Bénite. Et le gasoil de la cuve a été pompé et stocké.

Le lendemain, tout était terminé, le Rhône et la station d'épuration ayant été préservés. Par contre, les terrains sont imprégnés de fioul et il y a des risques pour la nappe phréatique : par précaution, les habitants de Venissieux et Saint-Fons doivent éviter d'utiliser l'eau des forages industriels ou des puits privés à des fins sanitaires. Selon les pompiers, la dépollution prendra du temps.

On ne connaît pas encore l'origine de la fuite, mais ce n'est pas rassurant qu'un tel accident puisse se produire à partir d'une simple cuve de stockage. Et on peut se demander aussi pourquoi la SNCF a attendu aussi longtemps pour prévenir les pompiers.

Correspondant LO

• **Pouvoir d'achat**

Oui, il y a un malaise !

Villepin a évoqué lundi 28, sur TF1, le « *malaise que ressentent beaucoup de nos compatriotes sur le plan des revenus* ». Il est vrai que si les statistiques officielles veulent faire croire à une diminution du chômage et à une augmentation substantielle du pouvoir d'achat, la réalité que « ressentent » nombre de familles est toute différente.

C'est que les statistiques officielles, comme l'indice des prix à la consommation, sont très loin de refléter la réalité. Ainsi l'Insee table sur une augmentation moyenne du revenu des ménages de 2,4 % en 2006, alors que dans sa dernière étude 60 millions de consommateurs chiffre celle-ci à seulement 0,9 %. Et encore s'agit-il d'une moyenne. En fait, beaucoup de familles modestes ont vu leur pouvoir d'achat diminuer, non seulement à cause du blocage des salaires mais aussi du fait de

l'augmentation de nombreux produits de base et de dépenses incontournables.

À commencer par les dépenses liées au logement. En effet, à une flambée des loyers « *jamais vue depuis quinze ans* » s'ajoute l'envolée des prix du fioul domestique (+ 60 % en cinq ans). Quant à celui du gaz, il a enregistré 23 % de hausse sur douze mois.

Parallèlement, le coût des transports grève de plus en plus les budgets les plus modestes. Ainsi le prix des carburants a progressé de 10 % sur un an et de 26 % sur cinq ans.

Il en va de même pour les produits alimentaires de consommation courante, notamment pour le poisson, les fruits et légumes frais, et la viande. Ainsi, depuis janvier 2002, le prix du kilo de saumon a bondi de 60 %, celui du kilo de pommes de 42 %, la baguette

LES FRANÇAIS ONT L'IMPRESSION D'UNE BAISSSE DU POUVOIR D'ACHAT.



LE GOUVERNEMENT LES RASSURE: C'EST PSYCHOLOGIQUE.

quant à elle prenant 12 %.

Villepin peut essayer de masquer le problème en accordant quelques aumônes par-ci, par-

là, ce qu'il faut, c'est une augmentation importante et générale des salaires et des pensions.

Roger MEYNIER

• **Logement**

Les loyers flambent plus que jamais

Le ministère du Logement vient d'admettre que les dépenses de loyers et de charges locatives ont atteint leur niveau le plus élevé depuis vingt ans.

D'après son étude, la hausse des dépenses liées au logement s'est poursuivie « *pour la quatrième année consécutive à un rythme supérieur à 5 %* » et ce poste absorbe en moyenne 21,2 % des revenus des ménages. Mais le calcul du ministère prend en compte tous les loca-

taires, quelle que soit l'importance de leurs revenus, du cadre supérieur et du chirurgien-dentiste jusqu'au smicard. Ce qui revient à faire baisser la moyenne générale. Car en fait, pour les travailleurs n'ayant pour vivre que leurs paies et des prestations sociales, le pourcentage s'élève en réalité à 25 % d'après l'Insee et même à plus de 30 % des revenus des ménages, selon la Confédération du logement et du cadre de vie.

En raison de la pénurie de constructions locatives, les loyers ont augmenté en deux ans de 5,3 %, et même du double dans les grandes villes et en Ile-de-France. Même dans les appartements HLM, les hausses programmées des loyers pour 2006 sont en moyenne de 2 %. Les chiffres donnés récemment par la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM) confirment cette tendance : depuis 2000, les loyers

dans le parc privé ont progressé en moyenne chaque année de 4,6 % pour les appartements et de 3 % pour les maisons. Soit deux à trois fois plus vite que l'inflation.

Après cela, le gouvernement Villepin maintient que le niveau de vie de la population progresse ! Mais au cours de ces deux dernières années, aucun salarié n'a vu sa paie augmentée de 5 à 10 % !

Louis BASTILLE

• **Cachan**

Le mépris du gouvernement

Presque quinze jours après l'expulsion des 500 personnes d'un bâtiment de la Cité Universitaire de Cachan, près de 250 d'entre elles, dont beaucoup d'enfants, vivent toujours entassées dans un gymnase. Il faut rappeler que le prétexte invoqué par le gouvernement pour évacuer cet immeuble, occupé depuis quatre ans par des familles qui n'avaient rien trouvé d'autre pour se loger, était l'insalubrité des lieux squattés.

Mais pour l'instant les seules propositions qui ont été faites par le préfet ont été celles d'hébergements dans des hôtels en Seine-et-Marne ou dans l'Essonne, que les expulsés ont refusés. En effet, beaucoup parmi eux travaillent à Cachan, ou aux environs, de nuit comme femmes de ménage, ou comme agents de surveillance. Et il y a la crainte de perdre son travail. De toute façon, ces relo-

gements dans des hôtels ne sont en aucune manière des solutions.

Mais, bien évidemment, le souci du gouvernement n'était pas, en décidant cette expulsion musclée du jeudi 17 août, d'agir pour le bien des personnes qui squattaient. L'expulsion du squat de Cachan a été l'occasion d'arrêter et de placer en rétention 49 personnes « en situation irrégulière », d'après le ministère de l'Intérieur. D'après la Cimade, sur 43 personnes identifiées, 34 sont toujours en rétention à l'heure actuelle. De plus un sans-papiers arrêté a été



expulsé samedi 26 août vers le Mali depuis l'aéroport de Roissy, Mahmoudou Camara, qui était arrivé en France en 2000. Une autre expulsion vers le Mali a été, elle, empêchée grâce à l'opposition du commandant du vol Paris-Bamako.

Expulser les plus pauvres de

logements insalubres sans chercher à les reloger, en profiter pour faire quelques reconduites à la frontière : des agissements qui ne surprennent pas, venant d'un gouvernement qui n'a que du mépris pour les plus démunis.

A. R.

Chère rentrée

Le prix des fournitures scolaires a augmenté de 1,5 %, selon la Confédération syndicale des familles (CSF). C'est moins que l'indice Insee des prix à la consommation qui indique une hausse officielle de 1,9 %. Cependant, la modération de cette hausse n'est due qu'à une baisse des prix des articles de sport dont beaucoup sont fabriqués en Asie ; en revanche, le prix de la papeterie a augmenté de 2 % et même de 5 à 6 % pour les classeurs.

Les familles aux revenus modestes reçoivent une allocation de rentrée de 268 euros. Selon la CSF, cela suffit pour couvrir les frais jusqu'à la classe de sixième. À partir de celle-ci, les fournitures devenant plus importantes, le budget moyen tourne autour de 330 euros. Mais les dépenses s'accroissent encore avec l'entrée au lycée : de 545 euros pour une entrée en seconde générale à 800 euros pour une seconde technologique industrielle. Contrairement à ce qui se passe au collège, l'État ne prend pas en charge les manuels scolaires ; ce sont les Conseils régionaux qui subventionnent leur achat, selon leurs moyens et leurs priorités : en 2005, seules sept régions, dont l'Ile-de-France ou la région PACA, ont pu accorder la gratuité totale ; d'autres ont versé aux familles des aides très variables, qui allaient de 40 euros dans le Nord-Pas-de-Calais à 100 euros en Rhône-Alpes, par exemple.

La CSF a calculé qu'une famille de quatre personnes, dont les parents gagnent 2000 euros et bénéficient de l'allocation de rentrée, déboursera en septembre le tiers de son budget mensuel pour des enfants scolarisés en 4ème et en seconde. Et si, comme dans un grand nombre de familles modestes, l'un des enfants se dirige vers la branche professionnelle où on exige l'achat de l'outillage et de la tenue, comme dans la restauration par exemple, la facture peut dépasser les 700 euros en première année de BEP.

Même si on tire sur les dépenses et si on résiste aux pressions commerciales qui allèchent les enfants avec les derniers gadgets à la mode, la rentrée reste un moment redoutable... dans un pays où l'enseignement est censé être gratuit.

Sylvie MARÉCHAL

Manifestation à Paris le 26 août.



La mobilisation doit se poursuivre pour la régularisation de tous les sans-papiers

Dix ans après l'expulsion par la police de trois cents sans-papiers qui occupaient l'église Saint-Bernard, dans le XVIII^e arrondissement de Paris, des milliers de manifestants ont défilé samedi 26 août jusqu'à la place de la République pour réclamer la régularisation globale des sans-papiers.

Jusqu'à la mi-août, date butoir imposée par Sarkozy, près de 30 000 demandes de régularisation ont été déposées dans les préfectures. Mais dès la fin juillet le même Sarkozy avait déjà annoncé que pas plus de 6 000 ne seraient satisfaites ; autrement dit, il a édicté un quota ne pouvant donner lieu qu'à l'arbitraire le plus total.

Pour les dizaines de milliers de familles qui risquent ainsi de voir leur demande refusée, alors qu'elles vivent et travaillent ici depuis des années, cela signifie le retour à la clandestinité et à une vie dans la peur permanente. C'est livrer ces hommes, ces femmes et ces enfants à des marchands de sommeil sans aucun scrupule ou à des patrons tel celui de la société Omnium de sécurité privée. Celui-ci embauchait de nombreux travailleurs sans papiers qu'il escroquait notamment du paiement de leurs heures supplémentaires en leur faisant du chantage. Un de ces travailleurs sans papiers d'origine malienne, après avoir été licencié,

vient d'être expulsé alors que sa femme et son bébé sont en France... ce qui l'empêchera évidemment en plus d'exiger son dû devant le tribunal des prud'hommes, alors qu'il avait porté plainte contre son employeur.

Ainsi sous l'apparence d'homme à poigne que veut se donner Sarkozy, à l'usage de la fraction la plus réactionnaire de l'électorat, se cache celui d'un complice des patrons qui exploitent honteusement les immigrés sans papiers.

Alors, il faut que la mobilisation pour la régularisation de tous les sans-papiers se poursuive.

Annie ROLIN

– Un exemple de l'acharnement de Sarkozy

Finalement, Jeff Babatoundé Shittu, détenu au centre de rétention de Vincennes depuis le 3 août et menacé de d'expulsion, aura bel et bien été expulsé mercredi 30 août, à destination de Lagos (Nigeria). Dans des conditions bien révoltantes, semble-t-il : aux dernières informations, deux passager nigériens qui auraient tenté de s'opposer à cette expulsion auraient été, eux, arrêtés et retenus.

Jeune Nigérien de 19 ans, arrivé en France en août 2004 après que sa mère eut été assassinée au cours d'émeutes, Jeff n'a plus de famille au Nigeria et demandait le statut de réfugié politique. Jeff était scolarisé au

lycée Dorian (Paris 11^e), où il préparait un CAP.

Sa demande de régularisation et le recours avaient été rejetés le 5 février 2006. Pourtant, il a reçu le soutien unanime de tous ses enseignants et du conseil d'administration de son lycée. Il avait été parrainé par les élus de la mairie du 11^e. Même Arno Klarsfeld s'était prononcé, un temps, en faveur de sa régularisation.

Jeudi 24 août, 200 personnes s'étaient rassemblées devant le lycée Dorian pour protester contre cette menace d'expulsion, à l'appel d'associations, du PC, du PS, de LO, de la LCR, de l'UNEF et du syndicat lycéen FIDL, ainsi que de nombreux enseignants et élèves.

Le même jour, au même moment, Sarkozy déclarait publiquement que Jeff avait menti sur l'assassinat de sa mère et donc déclarait l'expulsion justifiée, Arno Klarsfeld la qualifiant même de « *logique et légitime* ».

Pourtant, l'organisation France Terre d'Asile apportait peu de temps après la preuve que le quai d'Orsay s'était trompé de personne et que Sarkozy avait donc pris prétexte de n'importe quoi pour tenter de justifier l'expulsion. Le 30 août, lui et ses sbires policiers ne se sont embarrassés d'aucune forme.

Louis BASTILLE

Un an après les incendies de taudis, rien n'a changé

L'incendie des logements taudis de Roubaix, causant six morts, rappelle les incendies tragiques de mars et août 2005 à Paris, qui avaient fait une cinquantaine de victimes, dont de très nombreux enfants en bas âge. Devant l'émotion soulevée, le gouvernement et la Ville de Paris avaient annoncé chacun ses propres mesures d'urgence. Un an après, le bilan de leurs actions est accablant.

Côté gouvernemental, Villepin avait promis 5 000 logements d'urgence avant la fin mars 2006. Non seulement aucun n'a encore été construit, mais aucun ne le sera. On ne parle plus aujourd'hui, selon *Le Monde*, que de « 500 habitations de type modulaire que le bailleur social Sonacotra mettra à disposition pour répondre à des situations de crise ». Autrement dit 500 baraquements de chantier, et seulement en cas de « crise ».

À part cela, deux mesures encore plus dérisoires, même si elles seraient certainement utiles, avaient été promises : le vote d'une loi rendant obligatoire l'installation de détecteurs de fumée et le lancement d'une campagne d'information sur les précautions à prendre en situation dangereuse et les premiers gestes anti-incendie à connaître. La loi est bloquée à la porte du Sénat et la campagne d'information en est toujours au stade de la promesse.

La Ville de Paris semble en avoir fait un peu plus. Elle s'est occupée de faire reloger 3 200 familles depuis 2001 et s'est engagée à en reloger 1 000 autres d'ici à 2007. Elle se targue aussi d'avoir consacré une quarantaine de millions d'euros à la lutte contre l'habitat insalubre en 2005, qu'elle donne à comparer au un ou deux millions par an sous l'ancienne mandature. C'est certes mieux. Mais comme l'a fait remarquer le dirigeant du DAL Jean-Baptiste Eyraud, « elle a gagné beaucoup d'argent avec la spéculation immobilière et les droits de mutation », 800 millions d'euros seulement pour 2005.

Et puis même avec ça, on est encore loin d'avoir résolu le problème des taudis dans la capitale, on ne peut même pas réellement parler d'une politique d'« urgence », qui impliquerait que les choses

changent vraiment vite.

Sur les 630 hôtels meublés recensés sur Paris, il est vrai un peu plus contrôlés, 148 ont été signalés pour leur dangerosité et 12 ont dû être frappés d'un arrêt de fermeture. Tout une partie de ces hôtels vivent d'ailleurs du choix politique fait au plus haut niveau qui consiste à faire payer aux services sociaux des nuits d'hôtel à des personnes en difficulté, parfois des mois et des années durant, plutôt que de construire des logements sociaux en nombre suffisant ou même de louer tout simplement des appartements.

Au total, entre 10 000 personnes, selon la municipalité, et 30 000, selon la Préfecture, vivent dans une situation de très grande insalubrité dans la capitale et on parle d'un millier d'immeubles insalubres. Mais sur les 696 immeubles privés insalubres que la Ville avait recensés en 2002, 40 % seulement seraient « en cours de rénovation » sans qu'on sache ce que cela recouvre. Car parfois il ne s'agit que de mesures strictement minimales, qui ne changent pas fondamentalement les choses, comme le montre l'exemple cité par *Le Parisien* du 26 août, qui cite le cas d'un hôtel du XI^e arrondissement qui a vu son arrêté de fermeture abrogé après quelques travaux, mais où les familles s'entassaient toujours dans des pièces de dix mètres carrés, avec le lit jouxtant la plaque chauffante.

Selon d'autres chiffres, la Ville de Paris détient 500 bâtiments dont la rénovation ne sera pas achevée avant 2010.

Car une des méthodes utilisées pour lutter contre l'habitat insalubre consiste à faire racheter les immeubles par les municipalités, qui n'en ont pas toutes les moyens, et avec tout ce que cela comporte de lenteurs, de procès pour déterminer le prix d'achat...

On est loin, avec ça, d'une politique d'urgence. La vérité c'est que les pouvoirs publics ont d'autres priorités que de s'occuper de résoudre les problèmes de la population la plus pauvre. Pour elle, ils préfèrent souvent recourir aux effets d'annonce et à l'esbroufe.

Pierre LEMAIRE